



### Extrait d'une Circulaire de S. G. Mgr F.-X. Cloutier Evêque des Trois-Rivières.

Nous nous faisons un point d'honneur d'insérer en première page les pressantes et encourageantes invitations de Mgr Cloutier, en faveur de la Vierge du Rosaire en son Sanctuaire du Cap de la Madeleine. Tous nos lecteurs, ceux du diocèse des Trois-Rivières comme ceux des autres diocèses où nos *Annales* sont lues, entendront ces exhortations de Notre Premier Pasteur. Pendant l'année 1908 ils réciteront leur Rosaire plus souvent et avec plus de ferveur, ils viendront à nos pèlerinages du Cap plus nombreux, et ils s'efforceront de faire lire dans nos humbles *Annales* les merveilles de bonté et de puissance qu'opère N.-D. du Cap.

“ L'année 1908 est le cinquantième anniversaire des merveilleuses apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes. Cet événement sera célébré par de grandes fêtes dans la ville de Lourdes et dans le monde entier. On sait que, dans ses diverses apparitions, la Vierge Immaculée se plut à recommander la récitation du saint rosaire. Or, Notre-Dame du Très Saint Rosaire nous comble ici de tant de faveurs, que nous lui devons à coup sûr de nous associer largement aux solennités qui vont avoir lieu. Que faire pour cela ? Il me semble que tout d'abord nous devons dans le cours de l'année 1908, déployer un zèle nouveau pour faire honorer la Sainte Vierge dans son sanctuaire privilégié du Cap de la Madeleine. Nos pèlerinages seront plus nombreux ou plus considérables, si possible, et peut-être plus fervents. Nos louanges y seront plus vives, notre reconnaissance plus profonde nos supplications plus ardentes. Dans ce but, que la dévotion au St Rosaire soit partout bien entretenue ; qu'on en parle souvent en chaire, dans les écoles, dans les familles ; que les ANNALES, soient bien recommandées et lues par les fidèles.”



comprise, tous les minimes incidents du passé, toutes les minutes que l'on avait trouvées si rapides et cette pensée attire à elle, pour s'en nourrir et en vivre, le plus pur de nos sentiments et de nos affections : c'est le *souvenir*.

Faut-il croire que ce phénomène se réalise aussi dans le cœur de Marie, notre tendre Mère, et que, elle aussi, a cette jouissance du *souvenir* ? Il semblerait que beaucoup le croient, si j'en juge par les précautions délicates dont usent bon nombre d'âmes pour s'imposer à sa pensée. Elles laissent à son Sanctuaire, tout près de son regard, de ces menus objets qu'elle ne pourra voir sans se rappeler ceux qui les ont déposés et les intentions secrètes dont ils sont l'éloquente expression. Ce sont nos *souvenirs*, car ce mot a encore cette signification : il signifie aussi ces dons, ces cadeaux, que l'on laisse à ceux que l'on quitte. Ils sont d'inégale valeur, mais tous sont riches de reconnaissance et d'affection.

\*~\*

Il faut en dire un mot dans notre "Chronique", et l'occasion s'en offre d'elle-même, car que faire dans notre solitude sinon penser aux absents ? N'est-ce pas leur désir d'ailleurs de faire penser à eux auprès de la Vierge du Cap ? De même donc que lorsque a disparu, au dernier tournant du chemin, la silhouette de celui qui s'en va, on reprend un à un les *souvenirs* qu'il laisse, regardons aussi les nôtres, en les considérant toutefois sous ce voile de discrétion qui leur communique une plus grande valeur.

Les plus petits, les moins visibles, parce qu'ils sont mêlés ensemble sans distinction d'âge ou de provenance ce sont les *bijoux*. Chacun a une histoire *secrète* que seul il connaît et qu'il ne cesse de raconter à la vierge qui l'écoute. Il lui dit sans doute son origine, ses déplacements, l'attachement qu'on lui a voué, et les promesses intimes dont il fut le gage mystérieux. Puis il explique pourquoi il est aujourd'hui fixé pour toujours au tableau du sanctuaire, *ex-voto* permanent d'une *reconnaissance* qui ne meurt pas. Et il me semble qu'à l'écouter la Vierge doit parfois pleurer ou sourire, qu'elle doit promener son regard bien loin pour retrouver, peut-être dans un coin perdu du pays,

la gratitude qu'elle s'est méritée par des faveurs à nous inconnues.

D'autres sont plus voyants : ils pendent devant le tabernacle ou ceignent l'autel de franges et de dessins.

L'un est un voile de tabernacle, nappe d'or frangée, à reflets changeants. Au centre est étendu, sur sa couvée, un "pieux" pellican d'argent :

Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte :  
 En vain il a des mers fouillé la profondeur :  
 L'Océan était vide et la plage déserte  
 Pour toute nourriture il apporte son cœur.

C'est là un ancien et toujours nouveau symbole de l'amour du Christ. Lui aussi, il a de ce monde fouillé les profondeurs ; il l'a trouvé vide et désert, sans nourriture aucune pour nos âmes affamées, et :

Pour notre nourriture il apporte son cœur :

Certes c'est assez. Qui sait se nourrir de cet aliment qui est "l'amitié du Christ", celui-là sait aussi ce que c'est que de vivre à pleine mesure. Aussi à contempler ce *souvenir*, je veux dire ce pellican,

De son aile pendante abritant sa couvée,

on se surprend à désirer une faim plus grande afin de ne jamais quitter un pareil repas.

Un autre *souvenir*, voile de tabernacle lui aussi, est tout blanc. Sur ce fond vierge montent quelques épis lourds de leur froment. Autour de leur tige s'entrelacent des feuilles de vigne et des grappes mûres, tandis qu'au bas quelques pensées bien humbles osent à peine lever les yeux. La sainte Eucharistie qui se dérobe derrière ce voile trouve là aussi son symbole. Ces épis grenus et ces pampres chargés, sont la vivante image de l'intime transformation de nos âmes par la Sainte Eucharistie. Il y a longtemps que St-Augustin a fait cette remarque : les grains de l'épi deviennent la farine blanche, les raisins gonflés seront demain le liquide vermeil, et sous la consécration du sacerdoce le tout se *transubstantiera* au corps et au sang de Jésus-Christ. Le grain le plus minime, le raisin le plus petit obtient ainsi cet honneur aussi mystérieux qu'admirable de se changer

en la substance du Christ. Ainsi en est-il de nos âmes. Aussi nombreuses que les blés dont la mer blonde ondule sous la brise, aussi variées que les grappes des collines fécondes elles se *transubstantient* elles aussi en une nouvelle *substance* morale, elles deviennent le Christ. Puisque selon le catéchisme, celui-ci se trouve tout entier dans toute l'hostie et tout entier sous chacune de ses moindres parcelles, tout entier dans la goûte minuscule du calice il faut aussi qu'il soit tout entier dans notre âme et tout entier dans chacune de ses pensées, chacun de ses désirs, chacune de ses aspirations et qu'il s'empare de toute notre vie.

Ce symbole était sans doute dans l'intention de la communauté religieuse qui nous a adressé ce *souvenir*, et par ces pensées qui se soutiennent aux sarments de la vigne elle a voulu signifier que nos âmes lianes ne peuvent monter vers la vertu que par le support de la divine Eucharistie.

\*\*\*

Une autre communauté religieuse nous adresse, pour l'étréner le 8 décembre, un autre *souvenir*, pour l'Autel du Sanctuaire, avec cette dédicace :

*Hommage de pitié filiale et de reconnaissance  
à Notre-Dame du Cap.*

C'est une longue nappe bien liturgique et un devant d'autel au riches peintures. Celui-ci est de même couleur que la ceinture azurée de Notre-Dame de Lourdes, le jour où elle se déclara être : L'Immaculée Conception. Sur ce fond de soie fine voltigent de légers gonfalons avec cette devise : *Ave Maria*. Dans l'espace qu'ils leur laissent poussent odorantes et bien épanouies les touffes épaisses des myosotis et des muguets. Leur parfum délicat monte jusqu'à la statue couronnée de Notre-Dame du Cap, et parce que ces fleurs symbolisent, groupées en bouquets aux pieds de N.-D. du Rosaire, des religieuses nombreuses disséminées un peu partout je retrouve dans mon souvenir la phrase de St-Paul : "Or, grâces soient rendues à Dieu qui nous ménage en tout temps des succès dans le Christ et qui répand en tout lieu, par nous, le *parfum* de sa connaissance. car nous sommes pour Dieu le *parfum* du Christ." (II Cor. II. 14-15). Il y a peut-être quelque chose de guerrier dans ces

gonfalons dont les flammes flottent légèrement, mais le monogramme qu'elles entourent, et les lettres d'or de leur devise nous rappellent que leur ardeur n'est de feu que pour étendre la dévotion à la Sainte Vierge.

Je pourrais continuer ainsi en de longues pages encore, la visite de nos *souvenirs* : les examiner un par un, en refaire l'histoire, mais la liste en est par trop longue et ma "Chronique" veut s'en tenir à ceux du mois de Décembre.

\* \* \*

8-18 Décembre.—La fête de l'Immaculée Conception s'est solennisée ici avec ce cachet de fête plus intime qui la distingue des autres fêtes de la Sainte Vierge. La promulgation décisive du dogme de l'Immaculée Conception a grandement réjoui l'Univers il y a déjà plus d'un demi-siècle, et il semble que cette réjouissance s'est attachée à ce jour du 8 Décembre. On dirait que l'allégresse que nos pères n'ont pu exprimer s'est accumulée en nous et que c'est la dévotion des siècles passés qui vient sourdre dans les grandioses solennités de notre époque. C'est l'âme chrétienne qui se réjouit du triomphe de la Vierge et de ce privilège singulier qui fait d'elle une créature hors ligne, et l'environne de pureté et de délicatesse comme d'une auréole qui captive.

C'est la fête des Oblats de Marie Immaculée : c'est en particulier la fête des Oblats du Cap, à cause de la relation étroite qui unit le titre de Mère Immaculée à celui de Vierge du Rosaire. Gardiens du Sanctuaire de N.-D. du Cap, nous nous réjouissons de ce que la céleste apparition de Lourdes a donné à Bernadette Soubirous l'exemple de la récitation du chapelet en égrenant sous ses doigts si délicats les grains du rosaire attaché à son bras. C'est donc l'agréable obligation de notre devoir d'honorer l'Immaculée en propageant la dévotion à son rosaire.

Celui-ci fut, selon la coutume, récité en entier, en présence du St. Sacrement le 18 du mois, jour où nous faisons notre part du *Rosaire perpétuel*. C'est encore une des pieuses inventions de la dévotion à la Sainte Vierge que ces différentes associations du Rosaire.

*Le Rosaire vivant* est pour les personnes trop occupées ou même

trop inexpérimentées pour pouvoir réciter plus d'une dizaine par jour. Par le *Rosaire Vivant* 15 personnes différentes récitant chacune leur dizaine assurent pour la journée la récitation du Rosaire entier. Cette méthode a ainsi l'avantage de ne rien laisser perdre des petites prières que les âmes peuvent réciter.

La *confrérie du Rosaire* est la plus recommandée, c'est celle que les Souverains Pontifes ont enrichis d'indulgences sans nombre. Nos lecteurs savent les conditions nécessaires pour en faire partie : se faire inscrire sur le registre d'une confrérie canoniquement établie, se servir d'un chapelet rosarié, réciter un rosaire par semaine en méditant les quinze mystères.

Le *Rosaire perpétuel* est une association qui ajoute encore quelque chose à la dévotion des simples confrères du Rosaire. Aux conditions que je viens d'énumérer les confrères du Rosaire ajoutent celle de réciter une fois par mois, à jour et à heure fixes, le Rosaire entier. L'idée première de toutes ces dévotions c'est de faire durer les actes de piété en l'honneur de la Sainte Vierge. Les occupations et les nécessités de la vie nous éloignent forcément du Sanctuaire, mais par l'association il se forme un chapelet d'âmes dévouées dont, chacune à son heure, récitant son *Ave* ou une dizaine, maintient en présence de la Vierge l'exercice de la prière.

\* \* \*

Ayez donc, chers lecteurs, une véritable et toujours grandissante dévotion à la Vierge du Rosaire, convaincus de son pouvoir et de l'efficacité de vos demandes. Cette prière doit être à son sens un *rosaire perpétuel*, dont il ne faut jamais abandonner la pratique. Il nous arrive à nous d'être les heureux témoins des admirables effets de la prière constante, et c'est parce que nous les constatons que notre encouragement doit être suivi.

Durant l'année 1907 la Vierge du Cap a ramené bien des âmes vers le droit chemin, et à la fin de décembre elle a conduit à son Fils bien-aimé une âme que de longues années d'oubli et d'abandon avaient égarée loin du bercail protecteur. C'est le travail secret de la grâce qui a opéré ce mystère : mais si l'on cherchait la source de cette dernière on la trouverait dans une tendre dévotion à Marie, dans le sacrifice d'une vie qui s'im-

mole, dans les pleurs qui s'épanchent dans le silence, en un mot dans la *prière*.

Puissez-vous tous, durant 1908, en faire la suave expérience.

\* \*

J'allais clore ma "Chronique" lorsque je reçois un paquet de la *Bannière*. C'est la publication que nos Annales ont déjà annoncée et recommandée à leur lecteurs. Comme son Directeur, elle est toujours spirituelle, intéressante et totalement dévouée au recrutement des missionnaires cette publication du Juniorat du Sacré-Cœur d'Ottawa. Ceux de nos abonnés qui de leurs aumônes ont aidé à cette *œuvre des vocations* seront heureux d'en constater les excellents résultats dans la suggestive vignette des Oblats ordonnés prêtres en 1906. Ils sont 16, et la presque totalité de ces jeunes prêtres furent des Junioristes du Juniorat du Sacré-Cœur à Ottawa. La "Chronique" se fait un plaisir de contribuer à cette œuvre des missionnaires en engageant ses lecteurs à se procurer *La Bannière* au prix minime de 25 centins, au *Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa, Ont.*

---

N. B. — Le chiffre **07** inscrit sur votre enveloppe signifie que votre abonnement s'est terminé durant l'année **1907**. Nous allons retrancher de la liste de nos abonnés tous les noms dont l'enveloppe est marquée de ce chiffre, à moins qu'ils ne nous envoient leur abonnement aussitot.

---

# La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

## LA MÈRE DE DIEU

3.—*La première sanctification et la maternité divine.*

Marie, parce qu'elle devait être Mère de Dieu, a été Immaculée dans sa conception, préservée de la souillure commune, purifiée dans son âme et dans son corps à un degré que nous essaierons de méditer. Ce privilège est le *premier*, et il l'élève à un rang à part au-dessus du reste des hommes. Mais l'intelligence de ce privilège serait incomplète si nous ne disions de suite ce qui en fait la réelle richesse, je veux dire : *la plénitude de la grâce.*

\* \* \*

Il nous sera sans doute donné d'étudier dans nos "Annales" la nature de la grâce sanctifiante, d'en suivre les effets sur notre âme et même sur notre corps et ainsi d'entrevoir quelque peu l'ineffable bonheur auquel elle nous fait aspirer. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui que la vraie beauté de l'âme, sa véritable richesse lui vient de cette nouvelle nature qui *grandit* la nôtre à la ressemblance de celle de Dieu. La vraie beauté de l'âme de Marie vient de cette communication, mais ce fut son *privilège* à elle que sa première sanctification atteignit à la *plénitude.*

Cette *plénitude* toutefois est différente de celle qui fut le *privilège* de l'âme du Christ. Celle-ci, au moment de sa conception, a reçu tout d'un coup la *plénitude* totale de toutes les grâces qui lui étaient destinées. Il n'y a pas eu de succession dans ses grâces et ses vertus ; le Christ a été parfait d'un seul coup, et, arrivé au sommet de la perfection dès le premier instant de sa vie humaine, il n'a jamais progressé d'un seul degré. La raison doit en être cherchée dans la dignité de son âme, imprégnée de divinité par l'union hypostatique, et pour le comprendre un peu moins mal, il suffit de développer la charmante image dont nous nous sommes déjà servis : une âme est d'autant plus baignée de grâce divine qu'elle se rapproche plus de sa

source. Mais, je vous le demande, l'âme de Jésus-Christ n'a-t-elle pas toujours été unie à la source ? Ah ! qui nous dira ce *mystère* des *mystères* cette infusion de l'humaine nature du Christ trempant toute entière dans la substance divine !

Mais il n'en fut pas ainsi de Marie, sa *plénitude* de grâce n'eût pas ce caractère : à sa conception elle est moins parfaite qu'elle ne le sera plus tard à l'Incarnation du Verbe, et sa perfection montera toujours jusqu'à l'instant de sa mort. Elle a pourtant joui de ce *privilege* : qu'au moment de sa conception Immaculée elle fut dotée d'une *plénitude* divine. Plus tard nous en étudierons les conséquences ; aujourd'hui, pour la plus grande édification de nos lecteurs, nous allons répondre à deux questions que se posent à ce sujet ceux qui étudient les *privileges* de la maternité divine et cherchent une comparaison pour expliquer la première sanctification de la Sainte Vierge.

\* \* \*

La première question se pose ainsi : "La grâce de la première sanctification de la Sainte-Vierge est-elle supérieure à la sainteté de chaque ange et de chaque saint parvenu au ciel ?" La grâce, selon la doctrine chrétienne, est une réalité divine qui grandit dans notre âme, comme la vie grandit dans l'enfant qui aspire vers la taille et la force de l'adulte. Aussi la perfection "*consommée*" de chaque saint est-elle une vie plus *intense* que celle dont il était animé au premier instant de sa sanctification. Faut-il dire que Marie, au premier instant de sa conception, a été pénétré de la grâce à un degré plus élevé que celui atteint par le plus grand saint par tous les mérites de sa vie ? Oui.

C'est en effet une doctrine qui, sans être de foi définie, est aujourd'hui communément enseignée, que "la grâce initiale de Marie a surpassé la grâce consommée des plus grands Saints." Donnez libre cours à votre esprit et à votre imagination et mesurez, si vous le pouvez, le degré de chaleur divine, de grâce céleste dont jouit au ciel le premier ange ou le plus grand Saint, et dites-vous que ce degré est inférieur à celui auquel monta du premier coup la grâce sanctifiante lors de la création de l'âme de la Sainte Vierge. La raison en est encore et toujours celle

que nos pages précédentes ont étudiée : la *maternité* divine. Puisque dès le premier instant de sa vie, Marie est prédestinée à être la mère du Christ, il lui faut pour ce rôle une préparation convenable. Mais cette dignité ne jouit-elle pas d'une sorte d'infinité ? N'est-elle pas plus élevée par elle-même que la plus haute sainteté de toute autre créature ? Aussi cet enseignement est-il souvent rappelé du haut de nos chaires chrétiennes, et lui trouve-t-on une preuve traditionnelle, sinon exégétique, dans ce passage du psaume 86 : “ *Fundamenta ejus in montibus sanctis,* ” la sainteté de Marie a pour première base ce qui est le faite de la sainteté des autres Saints. Et M. Olier a fort bien dit à ce sujet. “ Les fondements et les premices de la vie de la Très Sainte Vierge sont élevés par-Jessus les plus hautes montagnes de l'église, c'est-à-dire par-dessus les âmes les plus parfaites et les plus suréminentes de l'église. . . . D'où vient que Dieu aime plus ces entrées ou autrement ces portes que les *Tabernacles de Jacob*. Les entrées de la Très Sainte Vierge sont deux, l'une cachée et inconnue, qui est sa Sainte Conception, l'autre est plus évidente et c'est sa Nativité. ”

\*\*\*

Mais cette première grâce, cette première sainteté de la Ste Vierge, au premier instant de son existence, fut-elle plus forte que toutes les grâces réunies de tous les anges et de tous les Saints parvenus à la gloire du ciel ?

Cette grâce fut plus grande que la grâce couronnée de *chacun* d'entre eux, fut-elle aussi supérieure à la somme réunie de *toutes* leurs saintetés ?

Ici il nous faut être moins affirmatif. Certains théologiens donnent à notre question une réponse négative, d'autres hésitent et n'osent se prononcer, d'autres soutiennent que *oui* et défendent leurs assertions par de bonnes raisons. En voici une du R. P. E. Hugon O. P. partisan de cette opinion : “ Nous n'hésitons pas, pour notre modeste part, à suivre ce sentiment. Il nous suffira de reprendre les deux preuves décisives qui nous ont servi à résoudre la première question : bien comprises et poussées dans toutes leurs conséquences elles rendent notre thèse très solidement probable. La grâce initiale étant la base

et la préparation de la maternité divine, doit être proportionnée à cette dignité, puisque c'est un axiome que toute disposition se mesure à la qualité dernière qu'elle commence et prépare. Ici la qualité dernière, c'est-à-dire la maternité divine, est d'une dignité inconmensurable, qui excède comme à l'infini toutes les perfections et toute la dignité des créatures réunies ensemble ; donc la première sanctification pour être en rapport, même de loin, avec cette dignité, doit dépasser les dons et les grâces de toutes les créatures à la fois."

Les "Annales" sont de trop pauvres théologiennes pour trancher le débat, elles se contentent d'engager leurs lecteurs à imiter la Sainte Vierge, et à faire grandir cette vie divine qu'ils ont reçue que les sacrements alimentent et que leurs mérites fortifient.

---

## Silence

C'est la nuit. Tout se tait. J'écoute  
Le grand si ence solennel,  
Car la maison repose toute  
Sous le dôme muet du ciel.

Autour de la maison, la ville  
Ne respire plus : elle dort  
Son sommeil fiévreux ou tranquille,  
Son sommeil de rêve ou de mort.

Autour de la ville, la plaine,  
Où plus aucun feu n'est vivant,  
Dort en retenant son haleine  
Sans même une plainte de vent.

La mer se tait, les solitudes  
Gardent un silence pareil,  
Et les âmes des multitudes  
Goûtent le néant du sommeil

Plus rien, ni feu, ni bruit, ni forme ;  
Et moi, silencieusement,  
J'entend rouler le poids énorme  
De tout un univers dormant.

Mais mon cœur bat, il bat plus vite,  
Il s'affôle, — et j'en ai frémi :  
Quel bruit fait un cœur qui palpite,  
Seul, dans l'univers endormi !

CHARLES FUSTER

## A nos Abonnés des Etats-Unis

A partir du mois de Mai 1908 l'abonnement sera de **60 cts** pour **tous** nos abonnés des Etats-Unis. Cette mesure qu'ont prise déjà les autres **Revue**s semblables à la nôtre, cette mesure nous est imposée par le nouveau tarif en vigueur depuis mai 1907. L'envoi de nos Annales aux Etats-Unis est devenu très onéreux à cause de ce tarif, et c'est l'unique cause qui nous force à monter à 60 centins le prix de l'abonnement aux Annales.

Au Canada l'abonnement est de **50 centins**, comme par le passé.

---

## Notre Dame de Lourdes

à VILLE-MARIE.

Nos lecteurs savent tous que c'est au 11 février 1858 que remonte la première apparition de N.-D. de Lourdes. Ce jour là, trois jeunes filles d'une famille pauvre cherchaient des débris de bois pour le foyer paternel. Elles arrivaient, par le bord du gave, en face d'une petite grotte solitaire, ouverte au pied de la roche de *Massabielle*. Deux d'entre elles traversèrent un canal qui les en séparait et se mirent à ramasser les branches dont le sol était jonché. La troisième, enfant malade, hésita quelque temps devant la froideur de l'eau : elle se décida enfin à passer. Penchée sur ses pieds, elle se déchaussait, quand un coup de vent soudain lui fit lever la tête. L'air était calme, les arbres immobiles. Elle se courbe pour ôter son second bas, le vent souffle encore et va frapper l'excavation. La petite y regarde, étonnée : un églantier pendant de la roche, se balançait faiblement.

Tout à coup, au-dessus de la grotte, une ouverture sombre, creusée comme une fenêtre jusqu'au cœur du rocher, se remplit d'une lumière magnifique, et, dans cet éclat, plus beau que celui du soleil, apparaît une *Dame* jeune, douce, divinement belle. Son vêtement était gracieux et simple : une robe blanche : un long voile blanc descendant de sa tête, à grands plis ; une ceinture bleue flottant jusqu'au dessous des genoux ; sur chacun de ses pieds nus une rose jaune, épanouie et brillante. L'enfant terrassée de surprise et d'admiration, incertaine frotte ses yeux, regarde encore : la *Dame* lui souriait délicieusement du milieu de la lumière.

Tombée à genoux, elle saisit son chapelet, en porte la croix à son front pour se signer ; mais sa main redescend comme paralysée. Bientôt l'apparition, prenant le crucifix d'or d'un chapelet qu'elle portait, en fait sur elle-même un grand signe de croix. L'enfant peut se signer alors. La *Dame* croise les mains et roule entre ses doigts les grains blancs de son rosaire dont la chaîne jaune étincelle : ses lèvres ne remuaient point. L'enfant imite cette attitude et ces mouvements, et récite les *Ave Maria* de son chapelet.

La mystérieuse femme l'invite d'un geste à s'approcher ; mais elle n'ose. Enfin, la Vision, toujours souriante, disparaît.

Eblouie en son âme et ne sachant que croire, la jeune fille traverse le canal ; et, arrivée sous la voûte rocheuse, interroge ses compagnes, l'une sa sœur cadette, l'autre son amie, qui, en ce moment, jouaient ensemble. Elles n'avaient rien vu.



Depuis cette première apparition à Bernadette Soubirous, des événements de toute sorte se sont précipités et aujourd'hui Lourdes est un centre de piété qui attire vers lui les foules chrétiennes des extrémités même de l'univers. Des centaines de volumes en racontent chaque jour les merveilles, et la Sainte Vierge s'est manifestée à Lourdes avec une évidence telle que, pour l'honorer, la dévotion de ses enfants reproduit sur d'autres plages et sous d'autres cieus des facsimilés de la grotte visitée par la céleste apparition. Elles sont nombreuses les grottes de Lourdes et sur notre terre canadienne, parfois même en pleine prairie, on a essayé de reproduire la montagne et de se donner l'illusion de visiter la vallée du Gave. Mais l'intention évidente de toute ces constructions c'est l'honneur particulier que l'âme chrétienne désire rendre à la Conception Immaculée de Marie.

Les Oblats à qui ce titre a été décerné de nombreuses années avant la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception, les Oblats se font aussi gloire de propager cette dévotion, si chère à la Sainte Vierge et nos anciens lecteurs se rappellent peut être les lignes suivantes que je découpe du numéro de février 1905 :

“ Dimanche avait lieu la bénédiction solennelle de la grotte, érigée à Ville-Marie en l'honneur de la Mère de Dieu et reproduisant la grotte de Lourdes en France, avec l'apparition de la Ste Vierge à Bernadette. Sa Grandeur Mgr Lorrain a daigné bénir cette œuvre religieuse, populaire et patriotique. Cette fête nous a encore valu l'honneur de recevoir à Ville-Marie le Rév. Père Tourangeau, nouveau Provincial de l'ordre des Oblats de l'Immaculée Conception de Marie, et Rév. P. Cornellier, Procureur Provincial de la même Congrégation. C'est déjà dire que cette fête a été célébrée avec toute la pompe qu'elle méritait. Elle s'est faite au milieu d'un concours immense de pèlerins venus de tous les coins de notre colonie, tant d'Ontario que de Québec, pour rendre hommage à la Reine du Ciel au pied du monument élevé à sa gloire.”

Les “ Annales ” faisaient alors des souhaits pour que cette grotte de Lourdes attirât à elles les foules pieuses de cette immense région du Témiscamingue, et c'était pour elles un vrai plaisir de penser que l'œuvre de colonisation de ces contrées s'alliait avec un mouvement intense de dévotion pour la Sainte Vierge. Ces espérances et ces souhaits se sont déjà en partie réalisés si j'en juge par la démonstration de septembre dernier.

Pendant qu'ici, au Cap, nous recevions, durant le mois de septembre, les gros pèlerinages dont la "Chronique" nous a entretenus, là-bas, à l'extrémité de la Province de Québec, se préparait une démonstration grandiose et une visite solennelle à la grotte de Lourdes, à Ville-Marie. Ce pèlerinage se fit le 22 septembre, et une foule de plus de 2,000 personnes répondit à l'invitation des RR. PP. Oblats dont le Supérieur est bien connu au Cap de la Madeleine, puisqu'il s'appelle le R. P. O. Chévrier o. m. i.

Ce qu'il faut noter, comme particulier à cette fête du 22 septembre, c'est qu'elle ne fut pas un simple pèlerinage, ni une ordinaire bénédiction de cloches, mais une démonstration en faveur de ce que j'appellerai la *colonisation chrétienne*. Malgré ma radicale incompétence en cette matière, j'en sais cependant assez pour croire que c'est une œuvre éminemment *patriotique* ou de peupler ces régions fertiles du Témiskamingue de familles catholiques et de langue française. Aussi est-ce une idée excellente que d'associer à cette commune démonstration : un pèlerinage à la grotte de Lourdes et l'œuvre de la colonisation. Certes, la vraie richesse de la Province de Québec sera toujours cette population chrétienne qui, avec le travail robuste de ses bras augmentera les revenus publics en même temps qu'elle donnera au monde l'exemple de mœurs saines et pures. Et pour la réalisation d'un but si noble il n'est point de meilleure manière que d'y travailler, comme font les RR. PP. Oblats, sous l'égide de l'Immaculée Conception.



## Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Novembre au 25 Décembre 1907.

Nous avons cité en première page les paroles de Mgr. Cloutier nous rappelant qu'à Lourdes la Sainte Vierge se plaisait à recommander la récitation du St. Rosaire. Ce souvenir de la Vierge se récitant à elle-même le salut de l'Archange, écoutant avec bonheur la prière du chapelet, encouragera nos amis et bienfaiteurs à nous continuer l'envoi de leurs aumônes pour l'érection de nos "Stations" du Rosaire. Ici, au Cap, la Vierge Immaculée se réjouira grandement, car que d'Âve vont monter vers Elle, en face de ces monuments, *ex-oto* perpétuel de la piété de ses enfants !

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame Téléphore Petit .. .			0.75
Eugène Vigneault .. . . .	21	St. Lucien .. . . .	2.10
Dame G. Painchaud .. . . .			2.50
Dame St. Amour .. . . .	3		0.30
Dame Noë Bellemare .. . . .		St. Justin .. . . .	1.20
D. Odina Ponton .. . . .			1.00
Dame T. Y .. . . .			0.40
Dame J. A. Lagueux .. . . .		Lauzon .. . . .	0.50
Dame A. L. . . . .			0.25
Dame Jos. St-Germain .. . . .		St. Wenceslas .. . . .	1.00
Abonné .. . . .		Montmagny .. . . .	0.50
Dame B. Thibodeau .. . . .			0.25
Abonnée .. . . .		St. Alban .. . . .	0.50
Jeune fille .. . . .			0.25
Arthur Poulin .. . . .			0.25
P. B. . . . .		St. Henri de Lévis .. . . .	2.00
Dame Paul Farley .. . . .		Drummondville .. . . .	4.00
Dame J. H. Marchand .. . . .	g. grain	Ste. Anne la Pérade .. . . .	3.00
Abonnée .. . . .		La Baie .. . . .	3.00
Dame L. A. B. . . . .		St. Sauveur .. . . .	0.25
Dame Paul Prud'homme .. . . .	20	Parc Laval .. . . .	2.00
Delle Aurélie Lanouette pour	Dame	de Ste. Anne la Pérade .. . . .	2.00
Dame Olivier Demers .. . . .		Chaudière Station .. . . .	0.50
Dame L. B .. . . .			1.00
Dame J. B. D. . . . .		Nicolet .. . . .	5.00
Abonnée .. . . .		Repentigny .. . . .	1.00
Anonyme .. . . .		St. Pierre les Becquets .. . . .	1.00
Dame Armand Levesque .. . . .		Roberval .. . . .	0.50
Dame R. B. Dupont .. . . .		Montréal .. . . .	0.50

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Une abonnée.....		L'Anse.....	3.00
Dame Oscar Lord.....		Mont-Carmel.....	0.25
Dame Em. St-Pierre.....		Québec.....	3.00
Anonyme.....			0.50
B. D.....		Sorel.....	0.25
Dame C. Trudel.....			0.25
B. C.....		Scott Junction.....	0.50
Dame Ignace Pinard.....	10	Fitchburg.....	1.00
Anonyme.....		St. Barnabé.....	0.25
Dame Jos. Gagnon.....			0.10
Dame H. Drouin.....			1.00
Dame J. Richard.....			0.25
Dame Alf. G.....		St. Casimir.....	3.00
Dame Ph. Boisclair.....			0.25
Charles M. Brodeur.....			5.00
Dame T. G. Coté.....			0.10
Abonnée.....		Lotbinière.....	1.00
Delle G. Vanier.....			0.10
Dame A. J.....		St. Johnsbury.....	1.00
Dame Ulderic Daigneault.....	12	St. Hubert.....	2.00
Dame David Perron.....			1.00
Anonyme.....		Stanford.....	5.00
Anonyme.....		St. Gilbert.....	0.25
Abonnée.....		Batiscan.....	1.00
Delle M. A. C.....			0.25
Eugène Moreau.....		Strathcona.....	1.50
Delle Marie Dubois.....			1.00
Dame J. Groulx.....			0.50

## Le quatrième Pauvre



LA mère chantait, pour endormir son enfant, un de ces vieux chants venus on ne sait d'où, comme les pèlerins d'autrefois. Devant elle, au-delà du seuil de la ferme, une prairie descendait, étroite, tondue ras par la dent des moutons et où séchaient des langes et de menues hardes blanches posées sur des cordes tendues; puis c'étaient des dunes de sable, toutes pareilles, fuyantes, désertes, incultes, où parfois, lorsque le vent soufflait en rafales, des touffes de jonc clairsemées faisaient en se pliant courir un frisson d'argent. Très loin, dans les beaux jours, on apercevait la mer comme une bande de lumière, la mer sans navires d'une côte sans profondeur et sans abri.

Le pays n'était pas gai, mais Julienne s'y plaisait parce qu'elle y était née. Il eût été inhabitable, s'il n'y avait eu

derrière la ferme quelques champs entourés de murs en pierres sèches, où poussaient assez bien l'avoine et merveilleusement les pommes de terre. En faut-il beaucoup plus pour être heureux ? Julienne ne le pensait pas, ou pour mieux dire, elle ne se l'était jamais demandé. Elle aimait sa Renardière, la dernière ferme avancée en éperon dans le sable des plages ; elle aimait ses quatre enfants, son mari, qu'elle avait pris pauvre et qui peinait rudement, tantôt bêchant la terre, tantôt récoltant le varech ou tirant la seine avec le fils aîné. Elle avait grande miséricorde pour les mendiants qui passaient, et, avec six amours et une pitié comme ceux-là, Julienne avait raison de n'envier personne.

Il faisait ce soir un temps gris, très bas, qui limitait l'horizon et ne disait pas l'heure. Cependant le soleil devait se coucher. La pluie fine tombait par la cheminée sur le couvercle de la marmite et grésillait sur les charbons. L'homme était en mer avec son fils Hervé ; la femme berçait l'enfant le plus jeune et chantait la chanson indéfinie des longues attentes.

Il n'est pas core sept heures et demie ;  
Comme le vent qui donne ici,  
Comme le vent qui frappe et donne,  
Comme la pluie qui tombe aussi.

Le bruit de la barrière invisible qui s'ouvrait et retombait, là, tout près, dans le courtil qui touchait la maison, fit se redresser Julienne. Elle écoute. Un seul pas résonnait sur le sol mouillé.

“ Ce n'est pas eux, ” pensa-t-elle.

Et un homme qui portait un paquet noué au bout d'un bâton apparut, comme une ombre noire, dans l'ouverture de la porte. Elle eut peur, parce qu'elle était seule. Elle ne voyait que deux yeux roux, qui la regardaient, et une barbe de coureur de routes, à moitié blonde, élargie par le mauvais temps et collée en mèches par la pluie.

“ Que demandez-vous ? fit-elle. Le couvert pour la nuit ? ”

L'homme inclina la tête pour toute réponse.

Elle crut le reconnaître ; car, éloignés des bourgs et des villages comme ils l'étaient à la Renardière, ils logeaient souvent les voyageurs et les vagabonds.

“ Allez dans la grange ; mettez-vous dans la paille qui est tirée. Mon mari vous portera la soupe tout à l'heure, je l'entends qui vient. ”

Elle n'entendait que son cœur qui disait : “ Viens ! viens ! ” et qui se rassura, et songea au nourrisson, et se remit à suivre la chanson tranquille des heures, lorsque le mendiant se fut retiré.

Il n'est pas core huit heures et demie. . .

Elle avait la figure maigre, jeune encore, et, sous les bandeaux châains à moitié cachés par la coiffe, des yeux noirs, faciles aux

larmes, qui s'inquiétaient vite et riaient rarement et par éclairs. Nature maternelle et primitive que la solitude des campagnes avait gardée intacte. Quand Julienne voulait, l'homme, plus grossier et plus rude, cédait presque toujours : il avait, obscurément, le sentiment de l'abri profond de cette maison qu'elle mettait en ordre, sans relâche et sans bruit, et lui, tout le jour dehors, dans le vent des plages ou de la mer, quand il rentrait, il montrait ses dents blanches.

La main qui agitait le berceau diminua l'amplitude de l'oscillation, la réduisit à un petit frémissement, puis se détacha de l'osier, qui cessa de se plaindre. Et ce fut alors que le vent gémit plus fort autour de la maison et que la mère devint une pauvre femme seule, attentive et angoissée.

Pour ne pas avoir peur, elle se leva et s'occupa du ménage. Une demi-heure s'écoula ; la nuit tombait Tout à coup :

“ Nous voilà ! dit l'homme. J'ai faim. Mauvaise pêche ! ”

Il entra. Moitié paysan et moitié marin, vêtu de toile bleue et coiffé d'un casque de toile cirée jaune. Sa longue tête aux yeux enfoncés se pencha dans l'ombre de la pièce pour chercher la mère, qui s'était accroupie près du foyer et qui écumait la soupe. La femme l'aperçut, fit un signe de tête, sourit au fils qui, derrière lui, pardessus l'épaule paternelle, tâchait de voir aussi.

“ Bonsoir, m'man ”

Elle embrassa le grand fils, qui tendait sa joue mouillée de sel et de brume, et alluma la bougie, qu'elle avait économisée jusque-là. La flamme éclaira, le long du mur, une bourriche creuse où achevaient de mourir trois poissons à peau rougeuse, couleur de vase, sous deux crabes lie de vin, aux pattes repliées, pareils à des galets de marbre.

“ C'est la soupe pour demain, dit l'homme. La mer est trop forte ; mangeons. ”

Ils prenaient place autour de la table, et le fils fermait la porte, quand la porte fut repoussée de l'extérieur.

“ Peut-on entrer ? demanda une voix.

— Où couche-t-on ici ? demanda une autre.

— Dans les fossés de mes champs ! cria l'homme. En voilà des cheminaux qui ne savent pas parler ! Où couche-t-on ? Est-ce que je tiens une auberge ? ”

Dans le trou brumeux de la porte, et noires dans les demi-ténèbres du crépuscule finissant, deux ombres se reculèrent à l'approche du paysan. Les errants le jugeaient trop grand et trop solidement musclé ; ils baissèrent le ton.

“ Vous ne voudriez pas nous laisser dehors par le temps qu'il fait ? reprit l'un d'eux.

— En vérité, si, tas de fainéants ! On ne voit qu'eux sur les routes où il n'y a pas de travail à faire ni à prendre. Et il faut

travailler pour leur donner ce qu'ils veulent ! Allez coucher dans les cailloux de la côte ; les poissons ne vous dérangeront pas.

— J'en ai déjà logé un dans la grange, dit posément Julienne. Elle est assez grande pour trois, m'est avis."

L'homme s'était retourné, mécontent, s'était rassis et mangeait sans rien dire.

Le vent grondait. On entendait le frottement des manteaux des gueux sur le mur.

"Fais-leur la charité, reprit la femme.

— Il sont trop, à la fin ! Tous les jours ouvrir sa maison, donner sa paille, dont les bêtes ne veulent plus ensuite, et donner la soupe chaude ! Non, c'est trop souvent !"

Mais comme il disait cela sans s'interrompre de manger, et plutôt comme un regret d'une faiblesse déjà consentie, Julienne dit :

"Bonnes gens, longez la maison, et au fond de la cour, quand vous aurez dépassé l'écurie, entrez dans notre grange et séchez-vous. Tout à l'heure j'irai vous servir."

Lorsque le paysan, sa femme, son fils Hervé, furent seuls dans la maison close, avec les trois enfants qui dormaient dans la chambre voisine, ils se mirent à parler de la saison de pêche, qui était mauvaise, et de la récolte, qui avait mal réussi. Depuis deux mois que le froment était battu, les deux hommes couraient inutilement la côte ; les dorades et les lubines se faisaient rares ; le mulot semblait avoir fui en haute mer ; les casiers tendus pour prendre les homards ne prenaient que des crabes, et les quelques poissons de roche pêchés à la ligne sur les bas-fonds pierreux de Faillebelle ne pouvaient être d'aucun profit. Ce sont des bêtes couleur d'ar-en-ciel dont personne ne veut que les pêcheurs.

"Écoute, Julienne, conclut le métayer, si cela continue, je ne pourrai plus payer la ferme, et le maître nous chassera. Tu as le cœur trop tendre pour les mendiants et les cheminaux ; à partir de demain je leur fermerai la grange, et, s'il ne s'en vont pas, je leur courrai dessus avec Hervé, qui est d'âge à tenir une fourche."

Le jeune gars montra ses poignets, dont les os étaient saillants sous la peau brune. La mère regarda les deux hommes d'un air de reproche, soupira, trempa une seconde soupe avec ce qui restait de bouillon dans la marmite et sortit avec une écuelle fumante dans la nuit. Elle avait pris une lanterne dans sa main gauche, et, comme elle longea la maison, elle aussi, elle vit, dans le rayon qui la précédait et trouait les ténèbres, une forme mouvante.

Elle s'arrêta et retint un cri. Elle pensa que c'était un pauvre encore qui venait demander l'abri, et elle éleva un peu la lumière pour se rendre compte. En effet, un vieux dont la barbe était

roulée comme les vrilles des pois de mai et qui portait un chapeau d'aîcêtre vendéen, à grands bords, déformé par l'usage de deux ou trois générations, s'avança dans la lueur et dit :

“ Pour l'amour de Dieu, maîtresse Julienne, ne me laissez pas coucher dehors !

— Vous parlez comme les autres pauvres ne parlent plus, dit Julienne ; je vous logerai donc, mais ce sera la dernière nuit. Mon mari fermera la grange. Comment vous appelez-vous ?

— La Misère. ”

Elle le considéra, et fut étonnée de ce qu'il avait les yeux très bleus et très doux, comme un enfant. Malgré le vent qui soufflait et la pluie qui tombait, elle ne se sentait pas plus pressée de rentrer que si on eût été dans la saison chaude, un jour de clair soleil. Elle demanda :

“ Je ne sais pas si vous dites votre vrai nom. Mais d'où venez-vous, la Misère ?

— De partout.

— Vous reçoit-on bien ?

— De moins en moins.

— Alors pourquoi marchez-vous toujours, sans savoir où vous logerez ?

— Pour empêcher le cœur des hommes de se fermer tout à fait. Quand je passe, il n'y a que moi ; quand je suis passé, Dieu bénit. ”

Maîtresse Julienne, de la Renardière, trouva que ce pauvre avait l'air d'un des apôtres qui sont sculptés et peints dans l'église de son village, et elle dit, sachant bien que la nuit est pleine de passants que nul ne connaît jamais tous :

“ Venez. Le meilleur coin est à droite, au fond ; si vous ne trouvez pas de paille fraîche, tirez-en de la meule ; moi, je vous le permets. ”

Et quand les quatre hommes furent assis en cercle autour de l'écuelle et éclairés par la lanterne que la femme pendit à un clou du mur, la grande nuit suivit son cours. La bourrasque redoubla ; la marée qui montait laissait tant de bruit dans le vent, qu'on eût dit qu'elle battait la maison et voulait la détruire.

Julienne cependant rentra contente, et dit :

“ Ils sont quatre à présent, autant que nous avons d'enfants. ”

\*\*\*

.....  
 Au petit jour, le père et le fils se levèrent pour aller panser les bêtes et voir si le temps permettait de se risquer sur la mer.

Mais à peine avaient-ils franchi le seuil, que Julienne se mit à crier :

“ Accourez ! à moi ! quel malheur ! ”

Ils furent en un instant près d'elle, au fond de la seconde chambre, et, tandis qu'elle fondait en larmes, ils virent l'armoire ouverte et le tiroir défoncé, où les économies de toute l'année avaient été serrées.

L'homme devint furieux ; il s'en prit à sa femme, grâce à laquelle pourtant la Renardière avait toujours été heureuse, et lui fit une scène terrible, l'accablant de reproches :

“ N'est-ce pas ta faute ? Pourquoi reçois-tu les voleurs ? Te voilà bien, avec ton bon cœur stupide ! Cours après eux maintenant ! Nous sommes ruinés, et c'est toi qui l'as voulu, brigande, hôtesse de chemineaux et de va-nu-pieds ! ”

Le petit Hervé était tout pâle de saisissement de voir pleurer sa mère et s'emporter son père.

Ce ne fut qu'après une demi-heure que le paysan s'avisa de rechercher si on ne trouverait pas les voleurs. Il traversa la cour, prit sa fourche dans l'écurie et entra dans la grange. La femme et le fils l'accompagnaient, en arrière.

Sur la paille, il n'y avait plus que le quatrième pauvre, qui dormait.

“ Houp ! Debout, misérable ! Où sont les autres ? ”

La Misère ouvrit les yeux, sans bouger. Il était enveloppé de sa limousine, qui n'avait plus de couleur, et son visage avait la pâleur des tiges sèches de froment qui l'enveloppaient.

“ Tu n'a pas l'air d'entendre, coquin ! Où sont les autres ? ”

Mais le regard de ce pauvre était si clair et si profond, que l'homme crut voir la mer du large, qu'il voyait tous les jours du bord de son bateau. Tout affolé de colère qu'il fut, il n'osa pas toucher le mendiant, et dit moins rudement :

“ Je ne t'accuse pas ; je ne te ferai pas de mal. Dis-moi seulement où sont les autres qui ont volé.

— Voilà bien un quart d'heure que j'ai entendu courir devant la porte, métayer de la Renardière. Mais, au train dont ils allaient, vous ne les rattraperez pas. ”

Et toujours couché, semblable à une statue par le calme des traits parlant comme quelqu'un qui avait autorité, il demanda :

“ Que t'ont-ils donc volé ? Ton bonheur ? ”

— Non.

— Un de tes enfants ?

— Non.

— Ta conscience d'honnête homme qui a toujours bien travaillé et bien fait son devoir ?

— Non. Ils m'ont pris quinze pistoles d'argent que j'avais mises dans mon armoire.

— Alors, dit le pauvre, tu n'a perdu que ce qui se répare. Que me donneras-tu si je te fais retrouver ce qu'on t'a pris ?

— Choisis, dit le paysan.

— Je choisis la clef de ta grange, ” dit la Misère.

Le métayer de la Renardière regarda la longue pièce de fer rouillée, usée, qui dépassait la serrure, et haussa les épaules.

“ C’est pour y revenir ? dit-il.

— Moi ou d’autres ; car tu perdras toujours plus à fermer ton cœur et ta grange qu’à les ouvrir l’un et l’autre. Déroche ta seine, ta plus grande, et suis-moi. ”

Il se leva, et le métayer, qui était grand, remarqua que ce pauvre avait encore la tête de plus que lui. Il n’en obéit que mieux, et, sur un brancard, aidé par le fils et la femme, il emporta son filet.

Tous quatre, par les dunes où l’herbe était mouillée et fumait au matin, ils gagnèrent la plage. La mer, apaisée, roulait sur le sable des vagues d’un violet pâle, que bordait une frisure d’argent. Très lentement ils s’avancèrent, longeant le flot. La Misère ne disait rien et fixait le creux des lames où l’eau était limpide. Parvenu au milieu de la vaste courbe, il fit signe :

“ Tendez la seine. ”

Le métayer et son fils entrèrent dans la mer, et le filet s’arondit sur plus de cent brasses de long. Tandis qu’avec effort ils tiraient la seine, dont les lièges dansaient à la lame, et qu’ils fermaient “ la baillée ”, le pauvre monta sur la dune voisine et s’y tint debout. Les deux hommes, attelés aux bâtons, le corps rejeté en avant, les jarrets tendus, avançaient péniblement ; on eût dit que derrière eux un poids insolite les retenait. L’eau restait paisible, transparente, et semblait vide. Cependant l’énorme cercle se rétrécissait peu à peu, et des traits de feu le traversaient. Les pêcheurs, devinant le poisson, maintenant retournés vers la mer et courbés, et saisissant les mailles, en haut et en bas, aussi vite qu’ils pouvaient, amenaient la poche. Bientôt ils poussèrent un cri : dans le filet, ce n’était plus qu’une masse grouillante de mulets qui sautaient, battaient l’eau de leur queue, se précipitaient contre l’obstacle, se mêlaient, s’épouvantaient, et, enveloppés par les plis de la seine, entassés sur la plage, s’amoncèlèrent en un tas, comme un écueil tout blanc d’écume.

“ Cours à la maison, Julienne, attelle le cheval, amène la charrette : il y en a un tombereau plein. Ah ! la belle journée ! ”

Le métayer et son fils, pour ne rien laisser perdre, se précipitaient de droite et de gauche et saisissaient les poissons qui tentaient de s’échapper en suivant la pente mouillée.

Quand ils se relevèrent, radieux, pour chercher la Misère, ils ne virent personne sur la dune. Les œillets de sable s’ouvraient au jour et regardaient seuls.

Depuis lors, la grange de la Renardière est restée ouverte. La clef n'a été ni rapportée ni remplacée. Jamais le métayer ne compte plus les mendiants que sa femme y reçoit, et ils sont nombreux, dans les mois d'hiver en ce pays écarté. Pour elle, quand elle raconte cette histoire à ses enfants ou à ceux des autres, elle ajoute, sans y manquer jamais :

“ Mes petits recevez les pauvres, et ne vous effrayez pas s'ils sont beaucoup ; ce n'est pas à nous de choisir. Le premier peut être mauvais, et le second, et le troisième. C'est souvent le quatrième pauvre qui est le bon. ”

RENÉ BAZIN.



# PRECIS HISTORIQUE

DU

**Sanctuaire de Notre-Dame du Tres Saint Rosaire**

**AU CAP DE LA MADELEINE**

En attendant qu'il nous soit donné de publier dans nos *Annales* une longue histoire du Cap de la Madeleine, nous insérons de nouveau le *Précis historique* de notre pèlerinage. Nous le faisons pour satisfaire aux demandes de tant d'abonnés nouveaux qui, n'ayant pu le lire dans les *Annales* de 1904, seront heureux de le trouver ici et de suivre, dans ses grandes lignes, le développement de cette dévotion à N.-D. du St-Rosaire. Nous publions ce *Précis historique* dans notre livraison de février 1908, afin d'honorer par là l'anniversaire de l'apparition de N.-D. de Lourdes. C'est honorer en effet la Vierge qui, sur les bords du Gave, récitait son chapelet que de rappeler les merveilles opérés sur les bords du St-Laurent par l'intercession de N.-D. du St-Rosaire. Voici ce qu'en a écrit Mgr Cloutier.

L'origine de la dévotion au T. S. Rosaire au Cap-de-la-Made-remonte à plus de deux siècles. Un diplôme officiel, en date du 11 mai 1694, accordait à Messire Paul Vachon, premier curé du Cap, la faveur d'ériger dans sa paroisse la Confrérie du T. S. Rosaire. Ce diplôme qui porte la signature du fr. Antonin Cloche, général des Dominicains à Rome, le contre-seing du fr. Antonin Massoulié, inquisiteur de Toulouse, fut approuvé par Mgr de St-Valier, le 4 octobre 1697.

Depuis la mort de Messire Vachon jusqu'en 1844, la paroisse du Cap n'eut plus de curé résidant. Cette absence explique que, durant un espace de temps qui se prolonge jusqu'après la moitié du 19ème siècle, le décret d'érection et la Confrérie elle-même paraissent être demeurés dans l'oubli.

Ce n'est qu'en 1867 que le culte du T. S. Rosaire fut remis en honneur par M. le V. G. Luc Désilets, curé de la paroisse du Cap.

Le fait qui donna le signal de cette restauration est fort insignifiant en apparence, mais Dieu ne se plaît-il pas souvent à se servir d'instruments même vulgaires pour manifester ses volontés ? N'a-t-il pas parlé autrefois par la bouche de l'ânesse de Balaam pour reprendre le prophète ?

Quoi qu'il en soit, M. Désilets, homme de foi simple et vive, regarda ce fait comme un avis du ciel.

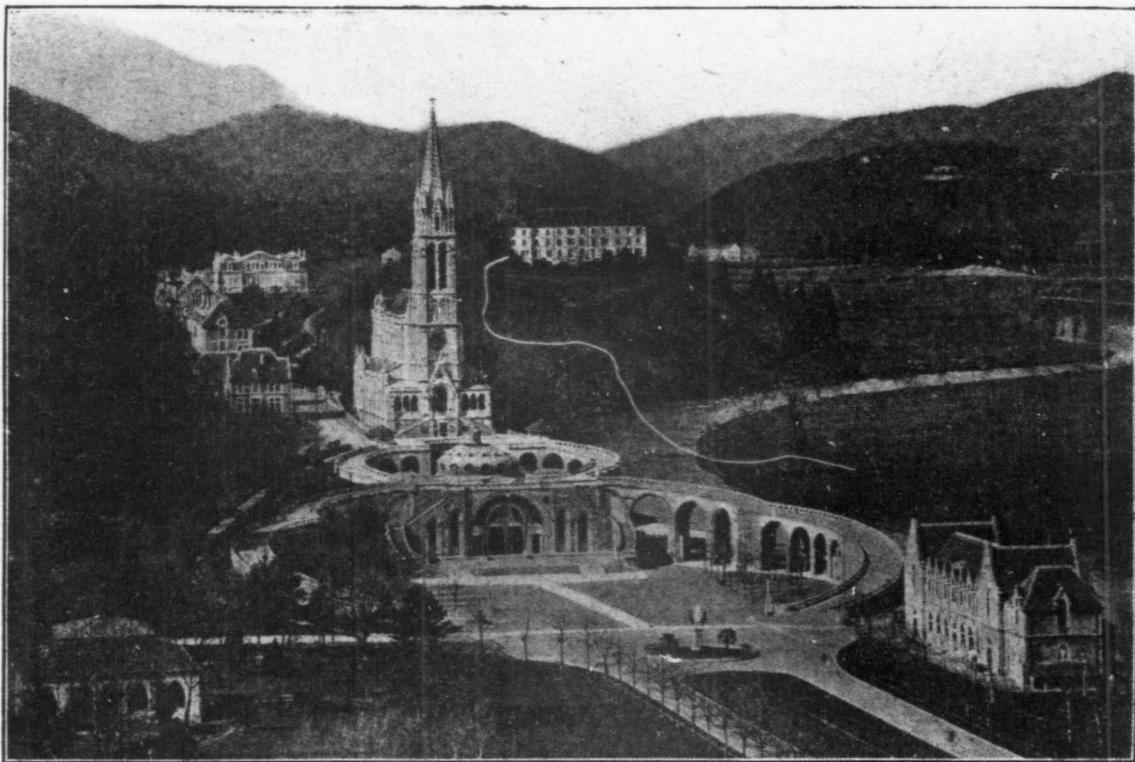
C'était la veille de l'Ascension, M. Désilets, malgré ses pressantes invitations, n'avait pas rencontré une seule personne au confessionnal. Le pauvre pasteur s'en revenait dire sa peine à Notre-Seigneur quand il aperçoit soudain, devant l'autel du Rosaire, un pourceau tenant entre ses dents un chapelet qu'il égraine. Le curé chasse le vilain animal en lui arrachant le chapelet, mais une pensée lui vient, qui le frappe étrangement ; " Les hommes, se dit-il, laissent tomber le chapelet, et les pourceaux les ramassent." Il se jette à genoux devant la Madone, et jure de se consacrer à rétablir et à propager la dévotion au S. Rosaire. Il prêche le Rosaire à ses paroissiens, leur en fait connaître les privilèges et la puissance ; des guérisons s'opèrent, des faveurs sont obtenues, présage d'autres faveurs plus grandes encore.

\* \*\*

En 1878, un événement qui tient du prodige, et auquel les nombreux témoins s'accordèrent à reconnaître un caractère merveilleux, amena la dédicace de la vieille église à Notre-Dame du T. S. Rosaire, et marqua l'origine des pèlerinages.

Un décret de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières ordonnait la construction d'une nouvelle église. Cette construction devait être suivie de la démolition du vieux temple. La pierre avait été préparée à Sainte-Angèle, de l'autre côté du fleuve. La transporter par bateau eut été trop dispendieux, il fallait attendre l'hiver. Tous les dimanches, après la messe, on récitait le chapelet pour obtenir un pont de glace. Mais on avait beau prier, le fleuve demeurait toujours libre de glace. Janvier et février étaient passés ; mars s'écoulait de même ; la saison des grands froids était finie ; il semblait que l'on n'avait plus rien à espérer. M. Désilets fit alors le vœu que, si la sainte Vierge lui obtenait un pont de glace à cette saison avancée, il conserverait la vieille église pour la dédier, avec l'agrément de l'Ordinaire, au culte de Marie sous le vocable de Notre-Dame du T. S. Rosaire, et qu'il ferait bénir la nouvelle église le jour de la fête du S. Rosaire, comme un ex-voto à Marie.

Enfin, le 15 mars, l'anse du Cap apparut couverte d'une couche de neige parsemée de petits bancs de glace qu'un vent violent avait détachés du rivage. Le lendemain qui était un dimanche, M. Duguay, vicaire de la paroisse, entreprit avec quelques paroissiens de découvrir un passage sur le fleuve. C'était une tentative hardie. Les glaçons, épars et séparés par des espaces variant de 5 à 100 pieds environ, n'étaient joints ensemble que par de la neige flottant sur une légère contexture de paillettes glacées. Persuadés que la Vierge du Rosaire les protégerait, M. Duguay et ses compagnons n'hésitèrent pas à



LA BASILIQUE ET LE ROSAIRE, VUE PRISE DU CHATEAU-FORT  
À LOURDES.

entreprendre cette traversée périlleuse. Quelques heures plus tard, ils atteignaient heureusement à la rive sud. La nuit était venue. On décida qu'il fallait quand même baliser le passage, et arroser d'eau, pour en faire une glace solide, la neige flottante qui reliait les glaçons. Trente à quarante hommes travaillèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit sans presque de lumière et sans accidents. Ils constatèrent clairement l'absence de glace solide à maints endroits soit en enfonçant jusqu'à l'eau un bâton, le pied ou la main, soit en entendant l'eau qu'ils versaient bruir à travers la neige et reprendre le courant du fleuve. La foi de ces hommes en la protection de Marie était telle qu'ils travaillaient sans crainte au milieu de tous ces périls, et disaient avec assurance en regardant la lumière du presbytère : " Il n'y a pas de danger, M. Désilets dit son chapelet."

Les jours suivants, le "Pont des chapelets," comme l'a appelé la foi des paroissiens du Cap, parut couvert de voitures chargées de pierre, et il se désagrégea de lui-même aussitôt que la quantité de pierre demandée eût été transportée.

L'église nouvelle se construisit, et la vieille, conservée suivant le vœu de M. Désilets, fut solennellement dédiée à Notre-Dame du S. Rosaire. Si l'on en croit des témoins oculaires qui ont attesté juridiquement la vérité du prodige, la sainte Vierge aurait manifesté sa satisfaction de ce qui avait été fait en laissant voir grand ouvert les yeux de la Madone du Sanctuaire. C'est depuis cette date que la modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage proprement dit.

M. le G. V. Désilets avait consacré beaucoup de son temps à faire connaître et aimer le Rosaire, à réunir au pieds de la Mère de Dieu les vœux de son peuple, les gémissements des affligés, des malades, les supplications de tous les malheureux ; il avait versé de grandes sommes d'argent pour les constructions, les achats de terrain et les agrandissements nécessaires aux développements futurs dont il avait la claire-vue, de sorte que sa mort jeta la paroisse dans de grands embarras financiers.

Le Rév. M. Duguay, qui avait été durant 10 ans le disciple de M. Désilets, devint son successeur, et hérita du manteau de son zèle et de ses vertus. En endossant des responsabilités qui paraissaient insurmontables, il comptait que Marie se chargeraient d'en procurer la solution, et qu'elle se devait de conduire à bonne fin des entreprises faites par son culte et sa gloire. Il ne fut pas déçu.

C'est le Rév. Père Frédéric de Ghyvelde, O. F. M., Commissaire de Terre Sainte en Canada, qui fut l'envoyé de la Providence. Le bon Père se fit généreusement le coopérateur et l'aide du curé de la paroisse dans le soin de la Confrérie du Rosaire,

## PRECIS HISTORIQUE

la déserte du sanctuaire et la réception des pèlerinages. Grâce à l'ascendant que sa vertu éprouvée lui donnait sur les populations, grâce à ce que nous pourrions appeler son magnétisme, il contribua pour une large part au règlement de difficultés et à la diffusion de la dévotion au T. S. Rosaire.

\*\*\*

Cependant de nouveaux besoins se faisaient sentir à mesure que le culte du S. Rosaire prenait de l'extension. Les pèlerins affluaient de plus en plus: il fallait trouver de nouveaux ouvriers pour travailler à la moisson. C'est ainsi que les dignes Fils de saint François, ceux de saint Dominique et les RR. PP. Oblats furent appelés tour à tour à venir prêter main forte au dévoué pasteur dont le zèle ne pouvait suffire à tant de fatigues et de travaux. Il fallait de plus rendre le sanctuaire d'un accès plus facile aux pèlerins. M. le Sénateur H. Montplaisir fit construire un quai qui depuis lors a servi de débarcadère à ceux venant par la voie fluviale; c'est encore à la générosité du même bienfaiteur, ainsi qu'au dévouement des paroissiens, que l'on doit la voie ferrée qui relie le Cap au chemin de fer du Pacifique Canadien.

Pendant que le bien se faisait, et que progressait la dévotion au S. Rosaire, Notre vénéré prédécesseur, Monseigneur Laflèche, surveillait et encourageait tous les efforts. Il aimait à venir de temps en temps saluer les pèlerins du Cap, et les édifier de sa belle parole à la fois si simple, si élevée et si puissante. Il ne laissait pas, toutefois, d'observer une prudente réserve, laissant au Ciel le soin de démontrer le caractère providentiel et surnaturel de cette œuvre.

Quelques semaines avant sa mort, au curé qui lui représentait que les besoins toujours croissants du ministère réclamaient la présence ici d'une congrégation religieuse, il répondait: "Je le comprends, une congrégation religieuse est devenue nécessaire, mais ma fin est proche, et je veux laisser à mon successeur le soin de mettre le couronnement à cette œuvre."

La Providence a voulu que cette tâche devint Notre partage. Dans un mandement sur le T. S. Rosaire, promulgué en mil neuf cent, Nous exhortions les fidèles de Notre diocèse à venir honorer et prier la Reine du Ciel dans son vénéré sanctuaire du Cap, que Nous désignons comme lieu de pèlerinage diocésain. Nous adoptons en même temps certaines dispositions provisoires, afin de prolonger quelque temps encore la période d'épreuves de cette œuvre naissante. La réponse du ciel ne se fit pas longtemps attendre. Les faveurs de la Reine du Rosaire continuèrent de se multiplier, et les pèlerinages d'affluer, non seulement de tous les points de notre diocèse, mais encore de

toutes les parties du pays, et même des Etats-Unis. Si bien que, deux ans plus tard, Nous publions une nouvelle Lettre Pastorale pour annoncer l'organisation définitive du sanctuaire du Cap. "Aujourd'hui, disions-Nous. Nous reconnaissons que la Providence veut que la Reine du Ciel reçoive dans la petite église du Cap les hommages particuliers de ses dévots serviteurs. Nous reconnaissons que ce n'est pas une œuvre qui soit menacée de disparaître avec le talent ou le zèle individuel ; elle a eu ses difficultés et ses obstacles, elle n'a fait que s'accroître et progresser ; elle durera."

Nous annonçons, en conséquence, que la déserte de la paroisse était confiée aux Oblats de Marie Immaculée, et que ces vrais fils de Marie, toujours si dévoués aux intérêts de leur Mère, seraient désormais les gardiens de son béni sanctuaire.

Deux ans (1) se sont à peine écoulés depuis l'époque de ces changements, et déjà quels progrès ont été accomplis tant sous le rapport temporel que spirituel ! L'église a été parachevée, le vieux sanctuaire élargi et restauré, un couvent magnifique a remplacé l'ancien presbytère ; d'autre part, les pèlerinages sont devenus de jour en jour plus nombreux et plus beaux, la dévotion à Marie s'est grandement accrue au milieu de nous grâce aux prédications des Pères, grâce aussi aux intéressantes *Annales* qui ayant succédé aux premières plus modestes, vont répandre partout la bonne odeur du culte de la Vierge du Rosaire. Voilà, certes, des résultats qui témoignent éloquemment des travaux et du zèle de ces bons ouvriers du Seigneur.

Un pareil concours de circonstances et d'efforts divers, aboutissant à un but unique, à des progrès aussi constants que rapides, manifeste clairement, il nous semble, que les œuvres entreprises ici pour la gloire de Marie ont été bénies de Dieu.

Et pourtant la liste des bienfaits et des encouragements reçus par les promoteurs de ces œuvres est loin d'être épuisée.

\*\*\*

Il nous reste à voir l'approbation du ciel se manifestant par la voix de la plus grande autorité qu'il y ait sur la terre, celle du Vicaire de Jésus-Christ. C'est d'abord Léon XIII, d'illustre mémoire, qui regardait la dévotion au S. Rosaire comme l'une des principales ressources en face des besoins de notre société, et qui l'a prêchée avec une insistance si remarquable. Aussi, ce grand Pontife, que l'on a appelé le Pape du Rosaire, s'est il plu à enrichir notre modeste sanctuaire des plus précieuses faveurs spirituelles.

(1) Ceci était écrit en 1904 et nos lecteurs savent quels nouveaux progrès se sont accomplis au Cap de la Madeleine en l'honneur de Notre-Dame du St Rosaire. N. D. L. R.

Par une coïncidence qui mérite d'être notée, c'est au moment où Léon XIII commence à prêcher la dévotion au S. Rosaire, que le pèlerinage du Cap commence à prendre de l'importance ; l'année 1883, qui vit paraître sa première encyclique sur le Rosaire, marqua aussi la date du premier pèlerinage public au sanctuaire du Cap.

Enfin, notre bien-aimé Pontife, Pie X, glorieusement régnant, daigne mettre un digne complément à toutes les marques de bienveillance du S. Siège, en nous accordant l'insigne faveur du couronnement de la statue de Notre-Dame du T. S. Rosaire. Quelle précieuse sanction le S. Père n'apporte-t-il pas au caractère merveilleux et providentiel de ce sanctuaire, pour l'autorisation qu'il Nous donne de rendre, pour la première fois en ce pays, un si solennel hommage à la T. Ste Vierge, et cela, en son propre nom, et dans cette année jubilaire consacrée par lui à honorer Marie dans sa conception immaculée !

Grâces en soient rendues à Dieu ! Grâces soient aussi rendues à Marie, Reine du T. S. Rosaire, qui nous a permis de convier à son couronnement, sous la présidence très distinguée de Son Excellence, Monseigneur le délégué Apostolique, le pays entier, si noblement représenté à cette fête par Nos Seigneurs, les Archevêques et les Evêques, autour de qui se pressent cette belle couronne de religieux et de prêtres, d'hommes publics et de citoyens distingués, et cette immense foule de peuple !

Grâces soient rendues à Marie qui, après avoir fait de son modeste sanctuaire un lieu de pèlerinage privé, puis diocésain, daigne, en ce jour de grande solennité, le faire reconnaître pèlerinage national !

Grâces soient rendues à Marie qui du grain de sénevé a fait pousser un grand arbre, dont les rameaux et les fruits de bénédiction couvriront toute la terre de notre chère patrie !

† F. X. Ev. des Trois-Rivières.

.....

## L'ACTION SOCIALE

Un journal vient de paraître à Québec qui a nom " L' Action Sociale, " dont nous recommandons la lecture à tous nos lecteurs et abonnés. L'espace nous manque dans cette livraison pour dire tout le bien que nous pensons du nouveau journal ; nous aurons l'occasion de le dire un jour : qu'il nous suffise aujourd'hui d'en recommander la lecture.

Abonnez-vous à " L' Action Sociale "

103, Rue Ste Anne, Québec.

# La Chandeleur



Le R. P. A. N. Valiquet O. M. I. vient d'éditer un "*Calendrier et Bulletin des Paroisses Françaises* de la ville de Québec; nous en détachons les réflexions suivantes sur la fête du 2 février :

La fête de la Purification de Marie ramène la cérémonie touchante de la bénédiction des cierges; c'est pourquoi cette fête est appelée la Chandeleur.

Ces cierges doivent être de cire produite par l'abeille. L'Eglise n'en permet pas d'autres pour les offices liturgiques.

Selon une ancienne et louable coutume, les fidèles se procurent au moins un cierge, pour le faire bénir en ce jour. Ils le rapportent à la maison pour l'allumer près des mourants, durant l'administration des sacrements, aux heures d'orage et en d'autres occasions graves.

Ils aiment aussi à offrir devant les autels, des cierges qui témoignent de la vivacité de leur foi et de l'ardeur de leur prière.

Le cierge allumé représente Notre-Seigneur, qui s'est appelé la Lumière du monde, et que le saint vieillard Siméon a reconnu dans le temple et chanté comme le flambeau qui éclaire les peuples par sa doctrine.

Ce n'est pas au hasard que l'Eglise a choisi une lumière de cire pour signifier Notre-Seigneur. La cire produite par l'abeille toute pure, représente le Corps tout pur et divin de Jésus-Christ; la mèche enfermée dans la cire et formant un tout avec elle, figure son âme humaine, tandis que la flamme ardente, couronnant et complétant l'union de la cire et de la mèche, représente la nature divine subsistant sans confusion, avec la nature humaine, dans la Personne du Fils de Dieu.

Tenons le cierge bénit en faisant un acte de foi en Jésus-Christ, la Lumière du monde, éclairant tout homme par ses divins enseignements.

Souvenons-nous que nous sommes des enfants de lumière, et que, dès lors, nous devons répandre autour de nous la lumière du bon exemple.

Oh! chers lecteurs, si notre vie était ce qu'elle doit être, nous serions comme des flambeaux placés sur la route, pour montrer à nos frères égarés dans les sentiers de l'erreur, le chemin glorieux qui mène à Dieu.

Offrons souvent des cierges devant les autels, surtout à l'autel du St. Sacrement le premier vendredi du mois.

Qu'il est consolant lorsque nous sommes à notre travail, de penser qu'à ce moment, nos cierges brûlent devant le Cœur brûlant d'amour, tenant la place de notre cœur, et se consomment lentement, sous le regard de Jésus!

Ayez aussi des cierges à la maison, pour les allumer devant le crucifix et l'image de la Sainte Famille, à la prière du soir faite en famille. Il nous rappelleront que nos âmes, comme la flamme de ces cierges, doivent se consumer dans la divine charité et monter toujours vers Dieu.

## Prières et Actions de Graces

---

**St. Narcisse.**— Une petite fille guérie d'une maladie de nerfs après promesse de publication dans les Annales. Je viens m'acquitter de ma promesse. Merci pour plusieurs autres faveurs obtenues. —Une abonnée.

**Pointe du Lac.**— Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour faveur obtenue. Off. \$1.00.

**Manchester.**— Je remercie la Vierge du Cap de m'avoir accorder une grande faveur que je lui demandais depuis longtemps. Off. \$1.00 aux Stations. —Enfant de Marie R. R.

**Deschambault.**— Je remercie N.-D. du T.-St. Rosaire qui m'a accordé un grand soulagement dans un mal d'yeux et je demande sa protection. —Abonnée.

**Magog.**— Ci-inclus vous trouverez 75 cts. pour faveur obtenue après promesse de publier dans vos Annales, 50 cts. pour une messe basse et 25c pour quinze lampes représentant les quinze mystères, une heure. Et je demande une autre faveur à N.-D. du T.-St. Rosaire.

**Binghamton.**—Je renouvelle mon abonnement pour remercier la Sainte Vierge. Je suis beaucoup mieux de ma tête et demande à cette bonne mère la conversion de mes deux enfants.—Dame C. E.

**Cobalt.**— Mille remerciements pour guérison d'une maladie que deux médecins n'ont pu soulager, et autres faveurs obtenues.—Dame A. A.

**Ste Cécile de Levrard.**—Je remerci N.-D. du Cap pour deux grandes grâces d'avoir fait marcher l'enfant dont je vous ai parlé et de m'avoir guérie moi-même.—Dame E. G.

**St-Justin.**—Merci à N.-D. du St Rosaire de m'avoir exaucée dans une affaire difficile après récitation du Rosaire.

**Holyoke.**—J'envoie 56 cts pour messe basses à N.-D. du Cap pour avoir obtenu la conversion d'un cœur endurci.—Abonné.

**Trois-Rivières.**—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison d'une jeune fille ; Je recommande plusieurs autres intentions.—Dame D. O. B.

**Grand'Mère.**—Remerciements à N.-D. du Cap pour plusieurs faveurs obtenues.—Abonné.

**Précieux Sang.**—J'ai promis de publier et de renouveler mon abonnement si je guérissais ; je m'acquitte de ma promesse car je suis guérie.— Dame A. R.

**Trois-Rivière.**—Remerciement pour guérison de surdité.—

**Lost River.**—Ci-inclus abonnement et messe basse en remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue avec demande de nouvelles faveurs.—G. C. T.

**Portneuf.**— Ci-inclus 50 cts. pour messe perpétuelle en reconnaissance d'une faveur obtenue s. v. p. le publier. —Une abonnée.

**Nashua.**— Ma mère après avoir promis une grande messe et publication dans les Annales a obtenu les faveurs demandées et elle remercie mille fois notre bonne Mère du T.-St. Rosaire, elle envoie \$3.25. —Une abonnée

**Lowell.**— Voici 25 cts. que j'ai promis que j'enverrais à toutes les semaines jusqu'à la somme de \$25.00.

**St. Paul de Cherton.**— Vous trouverez ci-inclus 80 cts. pour les Stations du Rosaire en actions de grâces et pour obtenir plusieurs faveurs. S. v. p. inscrire dans vos Annales. —Abonnée.

**Ste. Anne des Plaines.**— Veuillez s'il vous plaît publier dans les Annales du T.-St. Rosaire les lignes suivantes : Remerciements à la Ste. Vierge à

St. Antoine et aux Saintes âmes du Purgatoire pour trois faveurs signalées obtenues par leur intercession avec promesse de pains à Saint Antoine, de prières aux Saintes Ames et de publication. Je sollicite de nouveau une grâce toute particulière. —Une Abonnée.

**St. Ubald.**—Après avoir promis de faire publier dans les Annales de N.-D. du Rosaire, plusieurs faveurs obtenues. Mon enfant est né sans infirmité et la Ste. Vierge m'a couvert de sa protection ainsi que ma famille. Puisse cette bonne Mère m'accorder ses faveurs, j'espère qu'elle me les accordera à l'avenir. Off. 50 cts. pour une messe basse. —Abonnée.

**St. Roch.**—Veuillez inscrire dans vos Annales. Mille remerciements à N.-D. du Cap pour une guérison obtenue après la promesse d'une off. et de faire publier. Off. \$2.00. On n'invoque jamais cette bonne Mère en vain. —E. S.

**Marlboro.**—Ci-inclus vous trouverez \$1.00 pour une messe, en l'honneur de N.-D. du St. Rosaire pour une grâce qu'elle m'a obtenue, avec promesse de la faire inscrire dans les Annales. —D. S.

**Calumet.**—Veuillez inscrire dans vos Annales, de grandes faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. du St. Rosaire et je promets de ne jamais l'abandonner, ainsi que j'ai promis 50 cts. pour une basse messe. —Dame J. P.

**Montmagny.**—Je vous envoie 25 cts. pour les Stations du Rosaire en reconnaissance d'avoir obtenu la grâce que j'ai demandée. —Abonnée.

**Ste. Flore.**—Je vous envoie 50 cts. pour messe, pour faveur obtenue. Je remercie Notre bonne Mère. —A. H.

**Beloeil-Village.**—Je désire offrir mes plus sincères remerciements à N.-Dame du T.-St. Rosaire pour un grand bienfait qu'elle m'a obtenue.

—J'envoie ci-inclus 50 cts. pour une année d'abonnement à vos Annales, et je m'engage à propager cette dévotion et à faire de nouvelles offrandes si j'obtiens une nouvelle faveur. —Une abonnée reconnaissante.

**St. Luc.**—J'ai promis de faire inscrire dans les Annales du T.-St. Rosaire une maladie de jambes dont je souffrais beaucoup. Off. \$1.00. H. D.

**St. Barnabé.**—Mille remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire, pour faveur obtenue. —Abonnée.

—Nos remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour une guérison obtenue avec promesse de la faire inscrire dans vos Annales. —Dame E. D.

**Gentilly.**—Veuillez trouver ci-inclus la somme de trois dollars (\$3.00) pour orner l'autel de la Sainte Vierge. C'est une promesse que j'ai faite il y a trois ans, de donner un dollar par année si je guérissais d'une maladie. J'avais promis à la Sainte Vierge et à Saint-Antoine de Padoue de publier aussi la guérison de mon garçon. —Dame J. A. B.

**Grondines.**—Veuillez inscrire dans vos Annales : Grâce et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour l'obtention de grandes faveurs spirituelles. Aussi la guérison instantanée d'un violent mal de dents par l'intercession de la Vierge du Cap.—L. S. Enfant de Marie.

**Darry.**—Ci-inclus \$1.50, 50 cts pour mon abonnement et une piastre pour faire dire 2 messes basses pour ces grands Parents défunts d'une abonnée en remerciement d'une position obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Rosaire.

**Hull.**—Je vous écris quelques mots pour vous dire que je vous envoie 20 cts que j'ai promis pour les yeux de ma petite fille : il sont guéris. Je vous demande si vous voulez faire une neuvaine pour que la petite revienne bien.

**Almaville.**—Mon mari avait une bien mauvaise maladie et après avoir promis de donner l'argent pour faire effacer un gros grain de chapelet et \$1.00 pour le sanctuaire. J'ai obtenue la guérison de mon mari, j'envoie mille remerciements à N.-D. du St. Rosaire. Off. \$4.00. —M. E. B.

**Valmont.**—Après promesse d'insertion dans les Annales et plusieurs

prières faites en l'honneur de N.-D. du Rosaire, mon enfant est venu au monde sans infirmité. — Dame A. L.

**Trois-Rivières.**— Actions de grâces à N.-D. du T.-St. Rosaire pour guérison obtenue. — E. A.

**Ste. Anne des Plaines.**— Deux dames abonnées vous prient de publier leurs remerciements dans les annales pour des guérisons.

**Rivière Pierre.**— Je remercie beaucoup la Reine du Rosaire d'avoir guéri mon enfant de maladies graves. Off. 50 cts. — Dame L. R.

**St. Paul de Chester.**— Veuillez remercier N.-D. du Rosaire et la Bonne Ste. Anne pour la guérison de mon garçon. — Dame S. C.

**Montréal.**— Je vous adresse 50 cts. pour faveur obtenue et remerciements à la T.-Ste. Vierge. — Dame J. R.

**N.-D. de la Salette.**— Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour une grâce obtenue après promesse de lui trouver deux abonnements. Je lui demande une autre grâce et lui promets de rester abonnée toute ma vie. — Abonnée.

**Les Escoumains.**— Publiez dans vos annales que je remercie la Ste. V. de mon heureuse délivrance. — Dame J. B.

— Sous ce pli \$5.00 en faveur de N.-D. du Rosaire pour promesse faite pour faveurs obtenues. — Abonnée.

**Montréal.**— Je vous envoie une messe pour avoir obtenue une partie de ce que je demandais. — Dame V. E. D.

**Batiscan.**— Je vous envoie un bon de poste au montant d'une piastre, au nom de Mde A. S. A. en paiement d'une messe promise à votre sanctuaire pour grâce obtenue, et que vous voudrez bien dire durant le mois du T. S. Rosaire.

**St-Maurice.**— Je m'acquitte de ma promesse de remercier N.-D. du Rosaire de m'avoir bien soulagé de plusieurs maladies dont je souffrais depuis 16 ans et aujourd'hui je peut vaquer à mes occupations sans trop de misère. Off. 25 cts.—R. B.

**Mento Park.**— Ci-inclus (\$1.00) un dollar pour deux messes basses en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire, en actions de grâces d'avoir été guérie de deux panaris en même temps, après une neuvaine d'un rosaire par jour, et promesse de faire dire deux messes au Sanctuaire de N.-D. du Rosaire, et publication dans vos Annales si intéressantes.—S. M. de la N.

**Manchester.**— Ci-inclus \$2.00 pour orner votre chapelle, en reconnaissance de faveurs obtenues, et vous demande des prières pour une grâce spéciales.—Une abonnée.

**Suncook.**— Je viens vous remercier à N.-D. du Cap de la faveur que vous m'avez obtenue. J'envoie deux piastres, une pour l'ornement du sanctuaire et l'autre pour deux basses messes.

**Cap-Santé.**— J'avais promis, si j'étais guérie d'une grave maladie, à N.-D. du S. Rosaire de faire inscrire dans les Annales. Je suis guérie, si vous voulez l'écrire s'il vous plait vous trouverez ci-inclus une piastre (\$1.00) en actions de grâce pour l'église. Grands remerciements.— Dame X. R.

**Berthierville.**— Je fais ou je dois remercier la bonne Mère du Rosaire et vous aussi pour la guérison de mon mari lorsqu'il s'est cassé la palette du genou.—

**Haverhill.**— Veuillez s'il vous plait inscrire dans vos Annales que j'ai obtenue plusieurs grâces. Je remercie cette bonne mère, je demande la santé et de réussir dans nos entreprises et je demande la santé de mon garçon.

**St. Wenceslas.**— Mes sincères remerciements à N.-D. du Cap pour guérison obtenue, après promesse de faire un pèlerinage, de faire une aumô-

ne, et de faire publier dans les annales : Je demande aussi une autre grâce.  
—Une enfant de Marie.

**Lévis.**— Faveur obtenue par l'intercession du serviteur de Dieu Alfred Pampalon, après promesse de la faire publier et de réciter plusieurs cha-pelets. —Dame J. A. C.

**Manchester.**— Ci-inclus \$3.00 pour grande messe en remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour succès d'une opération après promesse de publier et l'offrande d'une grande messe. Je lui demande pardon de ma négligence à la faire publier. Je recommande à vos prières mon mari malade avec promesse d'une offrande s'il est guéri.

— Merci pour une heureuse délivrance après promesse de publier.  
—Abonnée.

**L'Assomption.**— Veuillez publier mes plus sincères remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour avoir été préserver ma famille et moi, de mala-die contagieuse, après promesse de \$5.00 pour les Stations du Rosaire.  
—Abonnée.

**Plessisville.**— Ci-inclus 25 cts. que j'ai promis à la Reine du T.-St. Ro-saire, avec promesse de faire publier dans vos Annales, si elle m'accordait une faveur. J'ai obtenu cette faveur, alors, je viens m'acquitter de ma promesse, vous voudrez bien vous rendre à ma demande. S. V. P., de faire cette publication et bien remercier la Reine du T.-St. Rosaire.  
—Abonnée.

**La Tuque.**—Je dois mille remerciements à N.-D. du Cap pour faveur obtenue après promesse de faire publier dans les Annales.—Delle A. H.

**Lowell Mass.**—Je vous envoie 10 cts de plus pour faire bruler un cierge et s'il vous plait de publier plusieurs faveurs obtenues avec promesse de faire publier.

**Lowell.**—Après avoir instamment prier notre douce Reine du T. S. Rosaire, j'ai obtenue ma guérison et vous prie bien de vouloir publier ma reconnaissance dans vos Annales. Gloire à N. D. du Rosaire.

**Ste Flore.**—J'ai demandé à N.-D. du Rosaire, si elle me guérissait, je m'abonnerais de nouveau et de plus je ferais publier dans ces Annales sa guérison et me voilà presque guérie complètement.—Off. 25 cts.

**Rivière Noire.**—Ci-inclu 50 cts pour une faveur obtenue.—Dame J. P.

**Wolton.**—Je vous envoie \$2.00 pour des honoraires à N.-D. du Cap et à St-Joseph je me recommande à nos prières et à N.-D. du Cap pour la guérison d'une maladie.

**St. Jacques des Piles.**— Je remercie N.-D. du Cap pour m'avoir soulagé d'un mal très souffrant après avoir promis de le publier. Je lui adresse aussi mille remerciements pour une autre grâce obtenue après promesse de publier et d'une neuvaine.

**Black Lake.**— Mes sincères remerciements à N.-D. du St. Rosaire et au S.-C. pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire publier.  
Off. 50. cts. —M. D. M.

**St. Sauveur.**— J'ai mis dans cette lettre \$3.00 pour faire chanter une grande messe en l'honneur de N.-D. du Rosaire J'ai été malade, et j'avais consulté plusieurs médecins mais sans succès et je me suis recommandée à N.-D. du Rosaire et elle m'a guérit. J'avais promis à la Ste. Vierge que si elle me guérissait de cette maladie que je lui ferais chanter une grande messe en son honneur. —Dame P. P.

**St-Wenceslas.**—Amour et reconnaissance à N.-D. du Cap pour faveur obtenue après promesse de publier. Abonnée.

**Pointe du Lac.**—S.V.P. publier dans vos belles Annales nos actions de grâces pour plusieurs faveurs reçues par l'intercession de N.-D. du Rosaire, la bonne Ste-Anne et le bon St-Antoine. Abonnés.

**N.-D. de Pontmain.**—Je vous envoie mon abonnement avec une nouvelle abonée qui désire remercier la Ste-Vierge pour faveur obtenue. Moi je

m'abonne de nouveau aussi pour la guérison de mon mal de genou.  
 Dame C. D.

**Marcellin.**—J'avais promis d'inscrire ma guérison de surdité. Je vais beaucoup mieux et vous adresse deux nouveaux abonnements.

**St-Michel.**—Off. d'une messe en reconnaissance de grâces obtenues.  
 Dame A. D.

**St-Damase.**—Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue.—Abonnée.

**St-Johnsbury.**—Veuillez trouver 25cts pour faire publier une faveur obtenue par N.-D. du Rosaire et aussi l'offrande de deux messes basses avec notre abonnement. Srs de la Prov.

**Ste. Angèle de Laval.**—Je remercie N.-D. du Cap d'une guérison obtenue après promesses de faire publier dans les Annales. Veuillez s'il vous plaît publier dans les Annales. —A. D.

**Suncook.**—Une de mes abonnées envoie \$1 00 pour la Station du St-Rosaire — c'est Mme M. V. — pour une faveur qu'elle a obtenue, aussi 25cts pour le St-Sépulcre au nom de Dme J. L. — Delle S. N.

**Montmagny.**—Publiez dans les Annales du Rosaire que j'avais promis, si je revenais à la santé, de rester abonnée aux Annales tant que je vivrai J'ai pris beaucoup de mieux et je demande une guérison complète. — Une abonnée. J. B. B.

**Grand'Mère.**—J'envoie \$1.00 pour remercier N.-D. du Rosaire pour deux faveurs obtenues et \$5.00 pour ce que je peux avoir promis et que je n'ai pas pu me rendre à mes promesses. Veuillez publier dans les Annales les deux faveurs obtenues. —Une abonnée.

**St-Elphège.**—J'ai promis à N.-D. du T.-S. Rosaire que si ma vieille mère avait du soulagement dans sa santé je m'abonnerais encore un an aux Annales. Elle est un peu mieux merci, et le ferai inscrire aussi dans les Annales. J'ose espérer une guérison, merci, merci à N.-D. du T. S. Rosaire.

**Proulxville.**—Ayant été bien malade il y a quelque temps et craignant de mourir j'ai promis à N.-D. du Rosaire que si elle me ramenait à la santé, je ferai inscrire dans les Annales ma guérison, et aujourd'hui je vous envoie cette lettre pour la publier pour la gloire de cette grande Sainte, va sans dire que j'en garderai un éternel souvenir. Demande sa protection pour la santé qu'elle a bien voulu lui accorder. Merci mille fois. —Une abonnée.

**Petit Brulé.**—Veuillez publier mes actions de grâces que j'avais promis à N.-D. du T.-St. Rosaire si j'obtenais une grâce, et je l'ai obtenue.

**Alpena.**—C'est avec joie que je vous annonce la guérison des yeux de mon petit garçon, j'ai retardé à vous faire parvenir la nouvelle pour être bien certaine qu'il était bien guéri. Maintenant il y a que son catarrhe, son nez n'est pas encore guéri mais j'espère que la Ste. Vierge le guérira aussi. Donc, mon Révérend Père, je vous envoie 50 cts. pour m'abonner aux Annales de la Ste. Vierge et publier la guérison de mon petit garçon.

**North Stakeley.**—Ci-inclus, l'abonnement et 50 cts. pour faveur obtenue avec promesse de publier. —Dame N. D.

**Ste. Anne la Pérade.**—Remerciements à N.-D. du T.-St. Rosaire pour le succès de mon examen par la promesse d'un gros grain. —Un jeune homme

**Champlain.**—Mes remerciements à N.-D. du Cap pour une faveur obtenue. —Abonnée.

**Montréal.**—Ci-inclus 25 cts. pour les Stations pour faveur obtenue avec mon abonnement et un nouveau. —Dame J. T.

**Lake Leriden.**—Je vous adresse mon abonnement et une messe basse pour faveur obtenue. —Dame P. M.

**Deschambault.**—Remerciements pour faveurs obtenues avec promesse de faire paraître dans les Annales. —Sr. M. de Fourvières.

**St. Isidore.**— Ayant promis il y a quelques mois de faire brûler un cercle pour dix cts. en l'honneur de N.-D. du T.-St. Rosaire, j'avais obtenu la guérison d'un mal de dent. Comme j'ai négligé, le mal reprend de nouveau, J'envoie 20 cts. et demande ma guérison, aussi la guérison d'un mal de tête, et une heureuse délivrance.

**Deschaillons.**— Ci-inclus 50 cts. pour une basse messe promise à N.-D. du T.-St. Rosaire pour les âmes du purgatoire si elle nous obtenait une grâce temporelle, et nous avons été exaucés. —Delle M. A. T.

**St. Narcisse.**— Je viens remercier N.-D. du T.-St. Rosaire, la Bonne Ste. Anne et St. Benoît pour avoir obtenue la guérison de mon bébé de cinq mois qui était couvert de plaies après promesse de faire publier dans les annales et l'usage des roses bénites.

**Leclercville.**— Mille remerciements à St. Gérard Magella à ses bonnes âmes du Purgatoire et à N.-D. du St. Rosaire pour guérison obtenue après promesse de publication. —A. G.

**Sandy Bay.**— Remerciements à N.-D. du St. Rosaire, pour guérison obtenue après promesse de publication. J'ai retardé de le faire inscrire, alors le mal a repris. Pardon bonne Mère de ma négligence et je vous prie de me continuer votre protection. —A. R.

— Veuillez s. v. p. faire inscrire dans vos Annales. Remerciements à la T.-Ste. Vierge pour soulagement obtenu après promesse de faire publier Off. 5 cts. pour publication. —Jeune fille.

**Cap Santé.**— Mille merci à la Vierge du Rosaire pour faveur reçue avec promesse de 25cts et de faire publier dans les Annales. —Mme H. L.

Veuillez inscrire dans vos Annales un soulagement dans la maladie par l'application des Annales et l'intercession de la Ste-Vierge, de la bonne Ste-Anne, et la délivrance d'une grande peine. —D. B.

**Becancourt.**— Je vous envoie la somme de \$3.00 pour deux faveurs obtenues, après promesse de faire publier dans vos Annales. Remerciements bien sincères à N.-D. du Cap. —Dame E. B.

**Trois-Rivières.**— Remerciements au Précieux Sang de N.-D. du Rosaire pour une faveur obtenue et je recommande à vos prières la conversion d'une personne et un malade. —Enfant de Marie.

**Ste-Anne de la Pérade.**— Je dois mille remerciements à N.-D. du Cap ainsi qu'à la Bonne Ste-Anne pour avoir obtenue ma guérison après promesse de faire brûler les quinze lampes représentant les quinze mystères pour une neuvaine et aussi une messe. —Une reconnaissante.

**Manchester.**— Veuillez publier dans les Annales, que si je pouvais travailler j'ai été exaucée. Daignez, mon Rev. Père rendre gloire à Marie et à la Revde. Mère d'Youville en publiant ceci. —Dame L. D.

**Sorel.**— J'envoie 25cts en actions de grâce pour une faveur obtenue, mille remerciements de ma part. — D'une inconnue.

**Lowell.** Je vous adresse 50cts pour le Sacré-Cœur de Jésus pour une guérison obtenue et 50cts pour N.-D. du Rosaire pour une autre guérison obtenue. —Delle D. P.

**St-Sévère.**—Reconnaissance pour la guérison de jeunes chevaux malades et aussi pour l'heureux retour de mon mari dans un voyage pénible. —Abonnée.

**Rimouski.**— Je vous envoie une messe basse et une neuvaine de lampes en reconnaissance des bienfaits que la Reine du Rosaire ne cesse de nous prodiguer. —Dame L. V. P.

**St-Jean-Port-Joli.**— Je vous envoie \$1.00 pour faveur obtenue.—Abonnée.  
**Bécancourt.**—J'ai obtenue que mon fils après quatre ans d'absence revienne sain et sauf après promesse de publier dans les Annales du St-Rosaire. —Dame V. E. D.

**Deschambault.**— Je viens m'acquitter d'une promesse que j'ai faite de

faire publier dans vos Annales une guérison obtenue en l'honneur de N.-Dame du St. Rosaire et de St. Antoine de Padoue. Mille fois merci à notre bonne Mère du Cap et je sollicite encore sa faveur pour l'avenir. —Abonnée.

**Cabano.**— Ci-inclus \$3.00 pour une grand messe qu'on a promis à N.-D. du T.-St. Rosaire pour une faveur obtenue et en même temps pour obtenir la guérison d'un gros mal d'yeux. —D. M.

**St. Jean.** — Veuillez aussi faire publier dans vos annales du St. Rosaire une grande faveur obtenue par l'intercession de Marie. —M. B.

**St. Wenceslas.**— Je viens m'acquitter des promesses que j'ai faite en vous priant de vouloir publier dans vos annales du T.-St. Rosaire les deux faveurs que j'ai obtenues. La première c'est la guérison d'un enfant de deux ans qui avait un mal d'oreille continuel : après avoir promis à N.-D. du St. Rosaire que si elle le guérissait de son mal et qu'il entendrait bien je le ferais inscrire dans ses Annales. Depuis trois mois, il n'a pas ressenti de mal à ses oreilles et il entend parfaitement bien. Pour une autre faveur temporelle obtenue après promesse de le faire inscrire dans les Annales. Je lui dois mille remerciements. — N. Th.

**Montréal** —Veuillez s'il vous plaît publier dans vos Annales et me recommandant à vos bonnes prières les grâces suivantes pour que mon garçon abandonne une fréquentation qui ne lui convient pas, au plus tôt possible.

**Forges Radnor.** —Je vous envoie 50 cts pour une basse messe en l'honneur de N.-D. du Cap pour guérison obtenue par l'usage des roses bénites. Veuillez le publier dans vos Annales. —Un abonné.

**Escoumains.**—Je remercie N.-D. du Rosaire pour une grande faveur obtenue avec promesse de faire publier. Je vous inclus 25 cts pour faire brûler des lampes devant N.-D. du Rosaire. —Dlle M. A. H.

**St-Sauveur.**—Nous étions à réparer un poêle et après un travail très énergique il nous fut impossible de réussir. Je me mis à invoquer St-Antoine et la Sainte Face, Ste-Anne et la Ste-Vierge, leur promettant si on réussissait de le faire inscrire, ce qui fut fait. —Abonnée.

**St-Cyrille.** —Je vous inclus \$1.00 après promesse faite à N.-D. du Cap pour faveur obtenue. Je lui recommande encore deux grâces particulières. —Un abonné.

**La Tuque.**—Veuillez inscrire dans les Annales ce qui suit : Ma mère ayant mal aux dents, je promis un Rosaire si j'obtenais sa guérison, aussi de faire inscrire dans vos Annales, je viens m'acquitter avec joie de cette promesse. Puisse tous les lecteurs dire un "Ave" à cette intention. —Delle C. H.

**St. Théophile du Lac.**— Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers ma bonne Mère de lui envoyer la somme de 55 cts. que j'avais promis cette été, pour la guérison d'un gros mal de dent et après promesse de publier dans les annales et cette offrande. J'ai été exaucé, veuillez Rev. Père intercéder pour moi auprès de cette bonne Mère j'en ai grandement besoin. Je prie tous ceux qui liront ces lignes de vouloir penser à moi dans leurs prières.

**Ste. Geneviève.**— Je viens demander pardon à N.-D. du T.-St. Rosaire et à la bonne Ste. Anne pour avoir retarder de faire inscrire la guérison de ma petite fille dans les annales tel que je l'avais promis deux fois, et elle a été guérie. Aujourd'hui elle est retombée malade. —Dame P. P.

## Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	41	Malades.....	209
Vocations.....	50	Bonne mort.....	221
Familles.....	10	Conversions.....	101
Pères et mères de familles.....	214	Grâces temporelles.....	413
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	325
Jeunes gens.....	79	Emplois.....	70
Jeunes personnes.....	231	Heureux mariages.....	21
Institutrices et écoles.....	68	Succès dans entreprises.....	128
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	120
Premières communions.....	25	Intentions particulières.....	620
Infirmes.....	121	Ivrognes et blasphémateurs.....	208

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4<sup>e</sup> dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5<sup>e</sup> dizaine pour les défunts.

## Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	83
Conversions.....	112
Succès dans les examens.....	43
Réussite dans les affaires difficiles.....	29
Heureuse délivrance.....	38
Faveurs obtenues.....	401

## Nécrologie

Mr. Gédéon Brisson, Ste. Sophie de Lévrard.— Dames Georges Lavoie Plessisville.— Elzéar Trépanier, Château Richer.— Delle M. Louise T. Florent, Nicolet.— Delle Emma Genest, St. Maurice.— Dame Auguste Moreau, Rome, N. Y.— Dame Onésime Bournival, St. Barnabé.— Dame Anthime Como, Bécancourt.— Mr. Pierre Blais, Perronville.— Mr. Joseph Demers, Chaudière Station.— Mr. Alfred Pronovost, St. Narcisse.— Mr. Xavier Gaulin, St. Eugène.— Mr. Joseph Beaudet, Hubbell.— Mr. Celestin Carbonneau, St. Barnabé.— Mr. David Champous, Grand'Mère.— Delle Marie De Bourgeois, Bécancourt.— Mgr. Louis Richard, Trois-Riv.

*Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèle trépassés reposent en paix !*

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.